

DECRET N° 2010-066 DU 15 MARS 2010

portant nomination de Monsieur René Robert AKINDE
en qualité de Directeur Général de l'Agence
Béninoise de Promotion des Echanges Commerciaux.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'Election Présidentielle du 19 mars 2006 ;
- Vu** le décret n°2009-260 du 12 juin 2009 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2009-179 du 05 mai 2009 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Commerce ;
- Sur** proposition du Ministre du Commerce ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 10 février 2010 ;

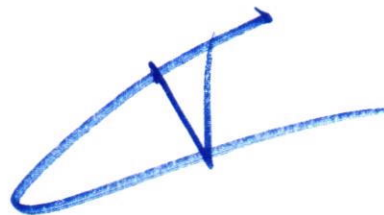
D E C R E T E :

Article 1^{er} : Monsieur René Robert AKINDE est nommé Directeur Général de l'Agence Béninoise de Promotion des Echanges Commerciaux.

Article 2 : Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions de l'intéressé et sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 15 mars 2010

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



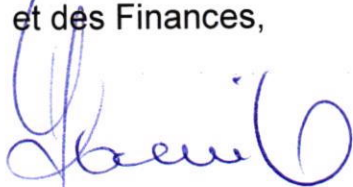
Dr. Boni YAYI

Le Ministre d'Etat Chargé de la Prospective, du Développement,
de l'Evaluation des Politiques Publiques et de la Coordination
de l'Action Gouvernementale,



Pascal Irénée KOUPAKI

Le Ministre de l'Economie
et des Finances,



Idriss L. DAOUDA

Le Ministre du Commerce,



Christine OUINSAVI

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CC 2 CS 2 HAAC 2 CES 2 MEF 4 MC 4 AUTRES MINISTERES 28 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP- DGID- DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-DGCST-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UAC-ENAM-FADESP 3 UNIPAR-FDSP 2 INTERESSE 01 JO1.

